États financiers 31 mars 2019



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du Conseil d'administration des Services Sociaux Helléniques du Québec

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme sans but lucratif Services Sociaux Helléniques du Québec [«l'Organisme»], qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019, l'état des résultats et l'état de l'évolution net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation

Nous attirons l'attention sur la Note 2 des états financiers qui indique que l'Organisme a une dépendance économique envers la Communauté Hellénique du Grand Montréal pour le support financier et administratif ainsi qu'aux subventions gouvernementales. Comme il est indiqué à la Note 2, cet événement ou situation, conjugué aux autres questions exposées dans la Note 2, indique l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.



Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que
 celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en
 réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre
 opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que
 celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la
 falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme [pour les audits de groupe : le groupe] à cesser son exploitation
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Ernst & young s.r.l. S.E. N.C.R.L.

Montréal, Canada Le 7 juin 2019

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A121006



[Constituée en vertu des lois du Québec]

Bilan

Au 31 mars

	2019	2018
-	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	-	4 235
Comptes à recevoir	711	661
Compte à recevoir – Communauté Hellénique du Grand Montréal	49 270	5 759
Subventions à recevoir	32 794	11 995
Total de l'actif à court terme	82 775	22 650
Matériel informatique [net d'amortissement de \$7,700 [2018 - \$5,989]]	=	1 711
Total de l'actif	82 775	24 361
Passif et solde du fonds		
Passif à court terme		
Découverte bancaire	6 746	_
Subvention reportée	==	11 600
Comptes à payer	73 313	10 045
Total du passif à court terme	80 059	21 645
Solde du fonds	0.740	0.740
Fonds d'opérations	2 716	2 716
Total solde du fonds	2 716	2 716
	82 775	24 361

Voir les notes afférentes aux états financiers

Au nom du conseil d'administration,

Administrateur

Administrateur

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars

	2019	2018
	\$	\$
Revenus	400 400	74.040
Subventions – municipale, provinciale, fédérale [annexes A, B et C]	122 489	71 949
Subventions – PSOC ¹	49 686	48 904
Activités	7 794	14 228
Dons	18 155	8 686
Autres [note 2]	16 445	23 959
	214 569	167 726
Dépenses		
Salaires et avantages sociaux	176 783	132 398
Honoraires d'animation	2 024	802
Frais de déplacement	6 740	5 838
Frais de bureau, papeterie	4 644	7 016
Téléphone et internet	2 359	2 429
Marketing, relation publiques, site web	133	2 869
Frais administratifs	15 636	12 923
Formation du personnel	1 055	639
Équipement et matériel	3 484	2 812
Amortissement	1 711	3 850
Perte sur la disposition du matériel informatique	===	3 235
	214 569	174 811
Perte nette		(7 085)

Voir les notes afférentes aux états financiers

¹Programme de Soutien aux Organismes Communautaires

État du solde du fonds

Exercice terminé le 31 mars

	2019	2018
	\$\$	\$
Solde du fonds au début	2 716	9 801
Perte nette		(7 085)
Solde du fonds à la fin	2 716	2 716

Voir les notes afférentes aux états financiers

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2019

1) Statut et nature des activités

Services Sociaux Helléniques du Québec [«l'Organisme»] est un organisme à but non lucratif qui offre des services d'information-sensibilisation, de référence, de soutien psycho-social, d'accompagnement, d'ateliers et de cours de formation, et autres activités de charité, aux clients-bénéficiaires. Il vise l'excellence et la qualité. Grâce aux activités qu'il offre à la population — qui est principalement d'origine grecque mais inclut des bénéficiaires d'autres origines — de la grande région de Montréal, il est un organisme partenaire qui collabore étroitement et fidèlement dans le réseau de la Santé et des Services sociaux.

L'Organisme est constitué en société en vertu d'une loi privée de l'Assemblée législative de la province de Québec et est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et de la Loi sur les impôts du Québec, et, à ce titre, n'est pas assujetti à l'impôt.

2) Dépendance économique et continuité d'exploitation

L'Organisme ne possède pas d'actifs, à l'exception d'un compte de banque opérationnel, les comptes et subventions à recevoir, et matériel informatique. La Communauté Hellénique du Grand Montréal [«CHGM»] le soutient financièrement, et lui fournit des services administratifs. Il existe une entente implicite selon laquelle tout déficit encouru par l'Organisme est absorbé par le Fonds général de la CHGM. Ainsi, les manques de fonds au compte de banque sont régulièrement couverts par la CHGM et les sommes injectées de la CHGM sont comptabilisées comme autres revenus au poste «Autres» à l'état des résultats.

Par conséquent, la continuité d'exploitation de l'Organisme dépend du maintien du support financier et administratif de la CHGM à son égard ainsi que de l'apport de subventions gouvernementales, dont du Programme de Soutien aux Organismes Communautaires [«PSOC»]. De plus, il n'y a pas d'assurance que la CHGM pourra continuer de fournir le même support indéfiniment. Ces incertitudes significatives peuvent jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation et il se peut donc qu'il soit incapable de réaliser ses actifs et de régler ses passifs dans le cadre normal de ses activités.

3) Principales conventions comptables

Méthodes comptables

Les états financiers sont préparés conformément à la Partie III du *Manuel de CPA Canada*, «Normes comptables pour les organismes sans but lucratif», qui énonce les principes comptables généralement reconnus pour les organismes sans but lucratif et comprend les principales méthodes comptables décrites ci-après.

Comptabilisation des produits

Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits du fonds affecté approprié. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice pendant lequel ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son recouvrement est raisonnablement assuré.

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2019

Services offerts par des bénévoles

L'Organisme bénéficie d'un nombre de services offerts sous forme de bénévolat. Étant donné qu'il est difficile de déterminer leur juste valeur, les services de bénévolat ne sont pas comptabilisés dans les présents états financiers.

Aide gouvernementale

Les montants reçus ou à recevoir provenant de programmes d'aide gouvernementale ou municipale sont reflétés en revenus, lorsque l'Organisme est en droit de les comptabiliser, à condition qu'il soit raisonnablement certain qu'il en recevra les avantages.

Instruments financiers

L'Organisme comptabilise initialement un instrument financier à sa juste valeur, à l'exception des opérations entre apparentés qui sont comptabilisées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Les actifs financiers au coût amorti se composent de la trésorerie et comptes à recevoir.

Les passifs financiers au coût amorti se composent des comptes à payer et de l'avance à payer - Communauté Hellénique du Grand Montréal.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes, les durées et les taux suivants :

Matériel informatique

Linéaire

3 ans

4) État des flux de trésorerie

L'état des flux trésorerie n'a pas été présenté, car l'information sur les flux de trésorerie est évidente à la lecture des autres états financiers et des notes complémentaires.

5) Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée au cours de l'exercice.

L'Appui Laval Sensibilisation et renforcement des proches aidants d'aînés

Exercice terminé le 31 mars

Non vérifié

	2019 \$	2019	
	Budget	Réel	
Revenus			
Subventions	28 325	28 325	27 500
Autre sources		6 752	13 160
	28 325	35 077	40 660
Dépenses			
Salaires et avantages sociaux	25 000	27 898	32 800
Honoraires d'animation	_	50	1 5 35
Équipement et matériel	_	218	500
Formation du personnel	50	361	
Frais de déplacement	300	1 075	1 200
Téléphone et internet	_	786	2 100
Assurances	_	182	250
Marketing, relation publiques, site web	400	_	650
Frais de repas	-	185	5
Frais administratifs	2 575	3 922	3 160
	28 325	34 677	40 660
Résultat net		400	<u> </u>

L'Appui Montérégie Un PAA Est Comme un Coach!

Exercice terminé le 31 mars

Non vérifié

	2019 \$		2018 \$
	Budget	Réel	
Revenus			
Subventions	63 309	63 309	32 474
Autre sources		11 403	6 505
	63 309	74 712	38 979
Dépenses			
Salaires et avantages sociaux	44 775	46 450	28 322
Honoraires d'animation	1 000	346	i
Équipement et matériel	1 500	903	
Formation du personnel	200	310	500
Frais de déplacement	2 000	2 665	1 000
Téléphone et internet	500	786	1 250
Services de répit accessoire	7 220	874	3 457
Frais administratifs	3 014	4 615	i
Marketing, relation publiques, site web	600	-	2 450
Autres	2 500	964	2 000
	63 309	57 913	38 979
Résultat net		16 799	

Programme Nouveaux Horizons pours les aînés All Together with Karaoke Fun & Music!

Exercice terminé le 31 mars

Non vérifié

	2019	2019	
	\$		\$
	Budget	Réel	
Revenu			
Subventions	11 600	11 600	9 7-18
	11 600	11 600	
Dépenses			
Salaires et avantages sociaux	2 900	2 900	-
Honoraires d'animation	2 400	1 530	-
Équipement et matériel	5 000	5 785	3.000
Rafraîchissements	1 300	1 385	
	11 600	11 600	_
Résultat net			

X		
*		